



Document à Fournir en UE en cas de Perte de papiers

Par **jean59390**, le **24/11/2011 à 19:00**

Bonjour !

J'ai l'intention de passer un week-end en Allemagne d'ici 3 semaines or il y a peu je me suis fait volé mes papiers (la totale)

Je ne peux fournir que la déclaration de vol et une photocopie de ma carte d'identité...

Est-ce suffisant pour se ballader en Allemagne ?

Par **Claralea**, le **24/11/2011 à 20:44**

Pas de passeport, de permis de conduire ? Sinon prenez avec vous tout ce qui porte votre nom (carte de credit, etudiant, vitale...)

Normalement, il n'y a plus de frontière, vous n'etes pas censé vous faire controlé à cet endroit mais on ne sait jamais. Et puis, à vous de faire attention à ne rien faire qui donne envie à la police de verifier votre identité

Perso, à l'epoque, voilà un peu plus de 20 ans, alors qu'il y avait encore les frontières, j'etais passée en Italie avec phocopie de ma CNI et attestation de vol, donc pourquoi pas aujourd'hui :)